

08 mai 2020

Chers adhérents, chères adhérentes

Depuis plus de sept semaines, les dispositifs ITEP ont assuré une continuité de l'accompagnement des personnes en adéquation avec les principes d'une société solidaire et inclusive.

De la pertinence d'un dispositif institutionnel thérapeutique éducatif et pédagogique ...

Cette continuité de nos accompagnements ne peut cacher les manques de solutions qui existaient avant la crise du Covid, et les difficultés que certains d'entre nous ont pu rencontrer.

Nous pouvons néanmoins considérer que le modèle que nous défendons vient s'inscrire dans le temps, dans la durée, et peut certainement amortir le choc que nous vivons.

Les collectifs de professionnels que nous constituons, de par leur diversité, leur technicité et leur volonté de prendre en compte les besoins et les demandes des jeunes ont plus de chance de résister à des situations de crise.

Même s'il est devenu banal de citer ce proverbe africain, « tous seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », et j'y rajouterai *on va plus loin et de manière plus sécurisée*. Il nous indique que c'est bien là, le sens et la force du dispositif institutionnel « DITEP », structure médico-sociale, qui grâce à la combinaison des modes d'accompagnement et à son ouverture vers le monde extérieur vient répondre aux besoins des enfants et des adolescents.

...à notre capacité à coopérer

Le dispositif ITEP s'inscrit effectivement dans un réseau et des partenariats avec son environnement, l'éducation nationale pour la scolarisation, les services de psychiatrie pour le soin et le cas échéant les services sociaux.

Nous sommes convaincus que la complexité des situations que nous accompagnons nécessite la triple expertise jeunes / parents / professionnels permettant une cohérence d'action pour les jeunes.

Ce n'est pas depuis Paris que l'on trouve les solutions aux organisations des territoires. Les solutions se trouvent dans les territoires en cohérence avec nos moyens (en matériel, en RH, en plateau technique ...) et le souhait des familles, en lien avec les MDPH.

Il n'y a de bons projets que ceux co-construits avec les parents en intégrant la richesse des différents partenaires.

Depuis le début, nos propositions s'inscrivent dans un mouvement d'évolution et pas simplement de transformation ou de restructuration de notre secteur d'activité.

Nos objectifs, dans la mouvance de la démarche d'une réponse accompagnée pour tous (RAPT), sont d'offrir une solution à tous, de fluidifier le parcours de chacun, de diversifier les réponses, d'offrir un choix aux jeunes et à leurs parents.

Ces solutions sont une réponse aux décisions prises par les MDPH qui ont pour mission d'être un guichet unique d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil, auprès de l'ensemble de la population en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels.

On peut y ajouter les PAG (Plan d'accompagnement global) et les GOS (Groupe opérationnel de synthèse) qui sont les outils au service de zéro sans solution.

Notre secteur avec ses acronymes est complexe et cloisonné pour les familles qui le découvrent. La notion de dispositif que nous défendons va dans le sens d'une simplification tout en permettant d'offrir une réponse diversifiée.

De la pertinence de complexifier à nouveau les réponses: les communautés 360 gestion COVID?

C'est dans ce contexte qu'actuellement, alors qu'aucune évaluation n'a été faite sur l'état d'avancé de la RAPT de la mise en œuvre des PAG et des GOS, l'on nous propose des communautés 360.

L'objectif de cette nouvelle proposition est, à partir d'un numéro de téléphone national unique, de créer des communautés entre opérateurs qui deviendront un point d'entrée unique et de facilitation pour les ARS et les MDPH

Nous devons sérieusement nous poser la question de l'utilité de tels outils et de l'opportunité de les mettre en œuvre en période de crise.

Après la RAPT, les PCPE, les PAG, les GOS, nous aurions alors besoin de voir plus large? C'est comme-ci, le système actuel n'était pas en capacité, d'embrasser l'ensemble des difficultés.

Et si tel était le cas, est-il nécessaire de rajouter une couche aux mille feuilles de nos organisations au risque de dérouter les personnes qui ont besoin d'accompagnement?

Les MDPH ont été créées pour agir sur les territoires et répondre à un besoin de proximité. Un de leur rôle est d'accompagner les personnes en situation de handicap, et il ne nous semble pas nécessaire de faire assumer ces fonctions par des opérateurs privés, même s'ils sont à but non lucratifs. Ne vaut mieux-t-il pas soutenir les MDPH et renforcer le rôle des Comex?

La place de la puissance publique

Les lois 2002 et 2005 ont recentrées le secteur sur les droits, la participation de la personne et leur accessibilité à leur environnement. Il ne faut pas de confusion entre les rôles et les missions d'ouverture de droit de la MDPH et la mise en œuvre des projets de vie par les opérateurs choisis par la personne. C'est un repère solide, qui n'empêche pas l'innovation.

La puissance publique garde sa responsabilité d'orienter nos choix de société concernant les personnes les plus fragiles mais comme tout citoyen nous défendons l'égalité d'accès aux soins et à l'accompagnement quelque que soit leur condition sociale et leur lieu de vie.

La crise actuelle montre les limites des restructurations que les hôpitaux ont subi et nous resterons vigilants à ne pas répéter les mêmes erreurs dans le secteur médico-social.

Le 11 mai: sortie du confinement?

Le plan de déconfinement des personnes en situation de handicap est en cours d'élaboration, en concertation avec le Conseil national consultatif des personnes handicapées et les associations du secteur. Le secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, dans un communiqué de presse publié le 4 mai, en précise les lignes générales.

L'Aire avait transmis au cours des réunions hebdomadaires avec notre secrétaire d'état, des propositions pour le déconfinement.

Je reste intéressé par toutes vos contributions que je me chargerai de faire remonter à cette instance.

En matière de conclusion sur le jour d'après

Une telle épreuve doit nous conduire à réfléchir sur le rôle, que chacun d'entre nous aura sur les suites à donner.

Chaque DITEP devra évaluer ses propres fonctionnements, mais aussi autant que faire se peut renvoyer à ses partenaires sa propre évaluation de nos fonctionnements systémiques.

Nous savons tous que le Dispositif institutionnel DITEP est pertinent. Une fois la crise sanitaire réglée, nous reprendrons notre cheminement en tenant compte des enseignements de cette crise.

Nous reprendrons et intégrerons certaines pratiques que nous avons développé tel que les entretiens, le soutien scolaire par visio conférence. Paradoxalement cet éloignement imposé entre les familles et les DITEP a renforcé le lien et le travail conjoint, il faudra le faire perdurer.

Enfin, et en accord avec nos associations gestionnaires, construisons une politique éducative et de gestion de nos équipements qui pense au monde de demain.

Nous éduquons des jeunes qui seront les adultes de demain, nous devons de leur offrir un monde viable, sain et solidaire.

François Delacourt
Président Aire



Avec l'accord du réseau Apogées, nous vous diffusons les documents ci-dessous :

"Le Réseau APOGEES soutien les établissements de l'ESS pendant la crise :

Afin de soutenir les établissements de l'ESS dans cette période de crise sans précédent, le Réseau APOGEES propose aux établissements de l'ESS de mutualiser les expériences et lance une communication informative de soutien.

Des informations relatives aux fonctions Restauration, Immobilier, Ressources Humaines ainsi qu'aux règles sanitaires sont régulièrement publiées sur le site internet: Retrouvez l'ensemble des informations mises à jour [ici](#).

Les experts du Réseau APOGEES sont également à votre disposition pour répondre aux questions que vous posez aujourd'hui et pour les prochaines semaines.

N'hésitez pas à nous envoyer vos questions à contact@apogees-ess.org

Cliquez simplement sur les titres des vidéos ci-dessous pour les visionner :

- [Comment se laver efficacement les mains au savon doux?](#)
- [Comment utiliser efficacement le gel hydroalcoolique?](#)
- [Comment mettre et enlever des gants à usage unique?](#)
- [Comment mettre et enlever un masque FFP2?](#)
- [Comment mettre et enlever un masque chirurgical?](#)
- [Quelle tenue pour les personnes en contact avec des personnes atteintes ou suspectées COVID-19?](#)
- [Comment mettre sa tenue pour les personnes en contact avec des personnes atteintes ou suspectées COVID-19?](#)
- [Comment enlever sa tenue pour les personnes en contact avec des personnes atteintes ou suspectées COVID-19?](#)

L'ensemble des équipes APOGEES (experts et chargés de suivi dédiés) restent à votre disposition pour répondre aux questions que vous posez aujourd'hui et pour les prochaines semaines.

Enfin, nous joignons à ce courrier trois fiches de contribution de la HAS , que vous retrouverez en pièce jointe:

-Entre protection et autonomie : les principes de l'action sociale et médico-sociale à l'épreuve de la crise

-Fin de vie des personnes accompagnées par un établissement ou service social ou médicosocial

-Vivre le confinement et les mesures barrières dans le secteur social et médicosocial

Bon week end à tous et toutes